



COMMUNIQUE DE PRESSE

AGENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ENVIRONNEMENT

Espèce menacée

Pour défendre l'eau et la biodiversité, il faut des agents du service public reconnus et valorisés dans leurs statuts et l'exercice de leurs missions

Eau et Biodiversité :

L'Environnement paie un lourd tribut à la politique de rigueur menée par le gouvernement qui met à nu ses services et ses agents.

En marge du déplacement du Président de la République ~~et de Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie*~~ à Montpellier, des agents des services publics de l'Environnement (police, expertise, connaissance, ...) vont ôter leur uniforme afin d'illustrer le dépouillement progressif des services et leur incompréhension face à la politique actuelle.

RV parking de l'ARENA – 10 heures

* Dernière minute : Ségolène n'a pas pris la peine, Royal ne fait pas dans le social !

Les opérations de communication gouvernementale sur la **COP 21** et sur la **biodiversité** se multiplient. Pourtant, pendant ce temps le service public de l'Environnement est en train de disparaître.

Les problèmes des personnels des établissements publics qui effectuent les missions de biodiversité et de protection des milieux sont occultés par leur Ministre : Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), Office national de chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Agence des aires marines protégées (AAMP), Parcs nationaux, Conservatoire du littoral...

Aujourd'hui, les agents dénoncent les conditions d'exercice de leurs missions et le manque de reconnaissance de leur travail :

- Les 1 500 Agents techniques de l'environnement sont des inspecteurs de l'environnement, commissionnés et assermentés. Or, ils sont encore en catégorie C de la fonction publique, alors même qu'ils détiennent une expertise et qu'ils ont des missions primordiales pour la défense de l'environnement.
- Les Techniciens de l'environnement sont également des inspecteurs de l'environnement. Experts, ils assurent en plus la responsabilité de services mais n'ont encore bénéficié d'aucune des avancées appliquées à la catégorie B de la fonction publique ces dernières années. Le passage en catégorie A, celle de leurs homologues dans d'autres administrations, n'est même plus évoqué.
- De nombreux agents contractuels sont en situation précaire, certains voient leurs emplois menacés par les restructurations à venir (AFB) et les diminutions d'effectifs.
- Les fonctionnaires en détachement sur contrat sont également en situation précaire et n'entrevoient aucune perspective de carrière.
- Les agents contractuels sont recrutés dans des statuts obsolètes, leurs rémunérations sont indécentes, et leurs perspectives de carrière et de mobilité, infimes.

La défense de l'eau et de la biodiversité, la qualité de vie de nos concitoyens méritent une augmentation significative des effectifs et des moyens.

Les personnels de l'Environnement sont en 1^{ère} ligne :

Rien ne peut se faire et ne se fera sans eux !

[Contact Presse :](#)

[local : Patrick SAINT LEGER 06 70 81 17 16](#)

[Intersyndical : Jean-Luc CIULKIEWICZ 06 85 91 03 50](#)